

info **PARTENAIRE**

Compte rendu

3^e Journée du Conseil d'administration

Le 30 janvier dernier, la Fondation Swiss Board Institute a tenu sa troisième Journée du Conseil d'administration à l'IMG à Lausanne. La manifestation, dont l'un des partenaires est la CCIG, a rencontré un important succès, réunissant près de 290 personnes autour de 14 orateurs de haut niveau.

Cette Journée a débuté par un thème d'actualité avec Estelle Métayer, présidente Compétia et administratrice indépendante d'Ubisoft, qui a examiné les rapports entre le Conseil d'administration et les réseaux sociaux, l'importance de ces derniers et l'absolue nécessité pour les Conseils d'administration de prendre désormais en compte ces médias. Les débats se sont ensuite poursuivis dans un dialogue entre Diane de Saint Victor, directrice juridique d'ABB, et Robin Cornelius, fondateur et président de Switcher SA, sur le rôle du Conseil d'administration comme gardien des valeurs d'effets et de l'éthique. Rolf Soiron, président des Conseils des groupes Holcim et Lonza, et Dominique-Alain Freymond, administrateur indépendant, ont animé les débats jusqu'au déjeuner en discutant du rôle du Conseil d'administration dans le « succession planning ». Les expériences personnelles de ces deux orateurs ont été riches en enseignements pour les participants.

Les débats ont repris en début d'après-midi avec la présentation par Vincent Tattini, avocat, Lalive, des résultats de l'enquête sur les rémunérations des administrateurs des sociétés non cotées conduite par le Swiss Board Institute durant l'année 2013. Dans la foulée, Jose Marques, partner chez PricewaterhouseCoopers, a présenté le rapport sur les rémunérations des administrateurs des sociétés cotées (enquête PwC).

La seconde partie de l'après-midi a été consacrée à un débat entre Yves Claude Aubert, administrateur indépendant, Yves Bouvier, président directeur général de Natural Le Coultre SA, Monika Ribar, membre du Conseil d'administration de Logitech et Swiss, Jean-Pierre Roth, président de la Banque Cantonale de Genève, et Birgit Sambeth-Glasner, partner, Altenburger Ltd legal + tax. Conduits par Tibère Adler et François E. Clerc, de la Fondation Swiss Board Institute, les invités ont échangé, discuté et partagé leurs expériences personnelles afférentes à la dynamique et au fonctionnement du Conseil d'administration. ■

Plus d'informations et, prochainement, résumés de la Journée sur www.swissboardinstitute.ch. La prochaine édition de la Journée du Conseil d'administration aura lieu le 5 février 2015.

info **CHAMBRE**

Compte rendu de séminaire

Prévoyance vieillesse : l'avenir se prépare aujourd'hui !

En février dernier, Swiss Life a organisé, sous l'égide de la CCIG, un séminaire qui décodaient les enjeux de la réforme de la prévoyance vieillesse. Confrontée à trois défis – augmentation de l'espérance de vie, vieillissement de la population et, enfin, insuffisance du rendement des capitaux –, celle-ci fait l'objet d'un projet de réforme proposé par le Conseil fédéral. Fin 2013, ce dernier a lancé la procédure de consultation de l'avant-projet et soumettra, fin 2014, son message au Parlement. Sa vision : une approche globale, comprenant tant le 1^{er} que le 2^e pilier.

Luigi Schiattino, directeur adjoint et responsable Clientèle Entreprises pour la Suisse romande chez Swiss Life, a d'emblée illustré la complexité de la démarche : « En tant qu'employeur, dit-il, je souhaiterais offrir de la flexibilité à mes collaborateurs. En tant que salarié, je souhaite participer aux excédents. En tant que retraité, je ne veux surtout pas voir mes rentes diminuer. »

Colette Nova, vice-directrice de l'Office fédéral des assurances sociales, a souligné que l'échec des précédentes tentatives de réforme a montré qu'il fallait une symétrie des efforts demandés aux uns et aux autres. Elle a ensuite brossé le tableau des éléments de la réforme, dont voici les principaux :

- fixation de l'âge de référence à 65 ans pour les hommes et les femmes dans l'AVS et la prévoyance professionnelle ;
- personnalisation du départ à la retraite, entre 62 et 70 ans ;

- égalité de traitement entre indépendants et salariés dans l'AVS ;
- amélioration de la protection d'assurance des chômeurs âgés ;
- comblement des lacunes de financement de l'AVS à l'aide de la TVA : + 2 % d'ici 2030 ;
- baisse du taux de conversion minimal dans la PP et maintien du niveau des prestations avec des mesures de compensation ;
- amélioration de la répartition des excédents et la transparence dans les affaires relevant du 2^e pilier ;
- désenchevêtrement partiel des dépenses de l'AVS.

Selon ses termes, « la réforme fera mal à tout le monde, mais il faut que ce soit seulement un peu et qu'il y ait aussi des améliorations ».

Car, à côté des aspects techniques (comment savoir quel sera le taux de conversion adéquat à court et moyen terme ?), c'est bien là l'enjeu majeur : comment rendre acceptable une modification de la prévoyance ? Pour Guy Mettan, député

genevois et rapporteur de majorité sur le projet de fusion des caisses de pension de l'Etat de Genève, la clé du succès de toute réforme est que toutes les parties prenantes soient convaincues que les équilibres sont justes. « Les enjeux symboliques sont très forts », rappelle le député, « et presque tous les sujets liés aux caisses de pension sont tabous : taux de conversion, rentes, rendements... »

Karin Larcinese, directrice de NL Ferblanterie Sanitaire S.à.r.l., a pour sa part souligné combien il incombe à l'entreprise d'expliquer, à chaque étape de la vie d'un collaborateur, le mécanisme de la LPP et son utilité. Son entreprise a fait le choix d'abaisser le seuil d'entrée et de faire démarrer les cotisations d'épargne à 18 ans.

En conclusion, Luigi Schiattino a invité les participants à garder à l'esprit qu'il y avait des êtres humains derrière ces discussions, souvent hautement spécialisées. ■

**LE MONDE EST NOTRE DOMAINE****Nous maîtrisons**

Les déménagements et la logistique



La mer



La terre



Le ciel

RITSCHARD

47 BIS ROUTE DES JEUNES
CP 1455 - 1211 GENEVE 26

www.ritschard.ch